

OFFRE D'EMPLOI

Animateur·trice - Accompagnateur·trice à l'installation et la transmission agricole

Contexte :

La Cant'ADEAR est une association de développement agricole membre du réseau national des ADEAR (Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural). Elle a été créée en 2007 par des paysans du Cantal, dans le but de favoriser le développement de l'agriculture paysanne dans le département.

La Cant'ADEAR a pour mission d'accompagner et promouvoir des formes d'agriculture ayant des répercussions favorables sur le maintien du tissu rural, l'emploi agricole et l'environnement. Elle intervient pour cela sur les axes suivants :

- accompagner les paysans dans l'évolution de leurs pratiques agricoles (par des formations techniques, groupes d'échange entre agriculteurs...)
- accompagner les futur.e.s paysan.nes dans leur projet d'installation agricole
- accompagner les agriculteurs dans leur projet de transmission de leur ferme
- sensibiliser à l'agriculture paysanne (auprès de l'enseignement agricole, citoyens, collectivités locales...).

L'association travaille avec différents réseaux associatifs et agricoles, en particulier la Confédération paysanne du Cantal, le réseau CIVAM au sein du programme Agriculture Durable de Moyenne Montagne (ADMM) à l'échelle Massif Central, et le réseau CELAVAR Auvergne-Rhône-Alpes (réseau d'associations œuvrant pour le développement agricole et rural).

L'association fait partie de la Fédération nationale des ADEAR, et participe activement à la dynamique régionale de l'agriculture paysanne en tant que membre de l'ARDEAR Auvergne-Rhône-Alpes.

L'équipe se compose d'un Conseil d'administration dynamique de 5 personnes (paysan.nes, porteurs.ses de projet agricole, citoyen.nes), d'une équipe de 3 salariées (2 personnes sur l'accompagnement technique, et une personne à 70 % sur l'installation-transmission), et d'une dizaine de bénévoles sur le département.

Pour accompagner la dynamique de l'association et du territoire cantalien sur les projets d'installation agricole et faire face à une demande croissante sur ces enjeux, nous recrutons une nouvelle personne sur le poste d'animation et accompagnement à l'installation-transmission, en plus de la salariée actuelle.

Le poste est proposé dans un 1^{er} temps en CDD à 60 % d'un temps plein, mais l'idée est de le pérenniser sur la durée et en temps de travail (évolution souhaitée vers un CDI à 80 %).

Missions :

L'animateur.trice travaille en lien étroit avec le Conseil d'administration et les salariées de l'association (en particulier, les référents Installation du CA et l'animatrice installation-transmission), ainsi que les partenaires de l'association pour assurer les missions suivantes .

1/ Accompagner les cédants dans leur projet de transmission de leur ferme

- Accompagnement individuel de cédants, et de binômes cédant/repreneur
- Accompagnement collectif de cédants : animation de journées thématiques ; organisation de formations collectives sur la transmission

2/ Accompagner les porteurs de projet dans leur installation

- Accompagnement individuel de porteurs de projet dans l'émergence et la structuration de leur projet d'installation
- Accompagnement collectif de porteurs de projet : animation d'accueils collectifs ; organisation de formations collectives courtes sur l'installation agricole

3/ Mise en place d'événements et temps d'échanges

- Organisation et animation de temps d'échange et de rencontre entre paysans, cédants, porteurs de projet (cafés paysans, visites collectives de fermes à transmettre...)
- Intervention occasionnelle sur l'agriculture paysanne en lycée agricole ou autres contextes

4/ Structurer l'action de l'association sur les questions d'installation-transmission

- Gestion des dossiers de financements sur l'installation-transmission (demandes, suivi, bilans...) et recherche de nouveaux financements
- Participation aux dynamiques locales et régionales sur l'installation : ADEAR et Confédérations paysannes, et réseau CELAVAR (réunions, participation à des journées de mutualisation, suivi des actions communes)
- Travail en partenariat avec les acteurs du territoire (notamment collectivités locales), montage de nouveaux projets, notamment sur les espaces test agricoles

Le temps de travail dédié à ces missions sera à répartir avec l'animatrice Installation-Transmission actuelle.

5/ Participer à la gestion et l'animation de l'association (30 à 40% du temps de travail total) :

L'ensemble de l'équipe salariée se répartit les différentes missions de la vie de l'association :

- Gestion administrative et financière, en lien avec les trésorières
- Participation aux réunions d'équipe. Organisation des réunions de conseil d'administration et circulation de l'information avec les administrateurs
- Participation et animation de la dynamique bénévole ; organisation de l'Assemblée générale
- Communication : site internet, lettre d'information électronique, journal co-édité avec la Confédération Paysanne du Cantal.

Profil :

Formation/expérience :

- > Formation en développement agricole, territorial ou rural (bac + 2 minimum)
- > Expérience professionnelle souhaitée. Une expérience en accompagnement à l'installation ou la création d'activité serait un plus
- > Expérience significative du milieu associatif demandée.

Compétences professionnelles :

- > Bonne connaissance du milieu agricole et en particulier de l'agriculture paysanne. Motivation réelle pour les enjeux d'installation-transmission
- > Compétences en animation de réunions et d'événements
- > Montage de projet, recherche de financements (notamment pour pérenniser le poste).

Aptitudes personnelles :

- > Qualités relationnelles et d'écoute
- > Capacité rédactionnelle, d'analyse et de synthèse
- > Capacité d'organisation et de rigueur dans le suivi des dossiers
- > Autonomie et esprit d'initiative, capacité d'adaptation et polyvalence
- > Maîtrise de l'outil informatique
- > Une appétence pour l'accompagnement économique des porteurs de projet serait un plus.

Conditions d'embauche :

- > CDD de 7 mois, à 60 % d'un temps plein (21h/semaine), évolutif vers un CDI à 80 % selon les réponses attendues de financements.
- > Poste basé à la Maison des associations à Aurillac. Déplacements réguliers sur le département et occasionnellement sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la France. Réunions ou événements occasionnellement en soirée ou week-end. Permis B et véhicule personnel indispensables.
- > Rémunération selon expérience, suivant la Convention collective de la Confédération paysanne (à titre indicatif : 2 173,77€ brut pour un temps plein à l'échelon 1).

Date limite des candidatures : **26 avril 2021**

Entretiens : **semaine du 10 mai ou 17 mai**

Prise de poste : idéalement **au 14 juin, avec flexibilité sur la 2ème quinzaine de juin** selon les disponibilités de la personne.

Adresser CV et lettre de motivation par mail à l'attention du Conseil d'administration :
installation.cantadear@lilo.org en précisant dans l'objet du mail « poste installation transmission ».